



Supplément à l'UNSA Magazine

N° 8 - Janvier-Février 2012

Édito

SOMMAIRE

P 2 • Urbain :

RATP : la privatisation serait-elle déjà en marche ?

• Aérien :

Progression de l'UNSA

P 3 • Lorraine

• Ile-de-France

• Europe :

Préparer, dans les transports, l'adaptation de l'Europe à l'évolution du climat

P4 • Juridique :

• Agression d'un conseiller du salarié lors d'un entretien préalable de licenciement

• Désignation d'un délégué syndical

• Formation

• Quelques résultats électoraux

Fédération Autonome des Transports

56, rue du Faubourg Montmartre
75009 Paris

Métro : ligne 7 : Le Peletier

ligne 12 : Notre Dame de Lorette

Tél : 01 83 62 20 35 - Fax : 09 79 94 42 89

Site : www.fat-uns.org



Durant la période traditionnelle des vœux, que pouvons-nous souhaiter de plus pour les salariés que nous ne revendiquons déjà à longueur d'année. Une augmentation du pouvoir d'achat, le maintien des emplois, l'amélioration des conditions de travail, la fin des discriminations et enfin une réelle égalité professionnelle...

Une fois n'est pas coutume, je souhaite adresser également mes vœux à notre propre organisation syndicale.

La loi du 20 août 2008 a ouvert une période électorale qui a permis à l'UNSA de pouvoir s'implanter dans de nouveaux secteurs. Durant cette période, la Fédération Autonome des Transports a connu un développement exponentiel. Les militants, sur le terrain, ont su gagner leur représentativité dans leur entreprise.

Le 20 septembre dernier, au sein de la Direction Générale de l'Aviation Civile (12 000 salariés) les élections ont, une nouvelle fois, illustré notre développement. Avec 21%, augmentant son précédent score de 10 points, l'UNSA est désormais la 2^{ème} force syndicale et devient, par conséquent, incontournable.

Pour le secteur privé, les compteurs de la représentativité s'arrêteront le 31 décembre 2012. Aussi, la Direction Générale du Travail annoncera, au re-



Bonne Année

gard de chaque convention collective, les syndicats qui seront autorisés à siéger dans les organismes paritaires. Autrement dit, il nous reste moins d'un an pour donner un dernier « coup de collier » pour que l'UNSA soit présente dans le plus grand nombre d'entreprises possible et y conquérir une représentativité nationale.

Pour être légitime à négocier des avancées sociales pour les salariés, la FAT/UNSA doit devenir représentative pour installer durablement dans le paysage français, notre syndicalisme autonome, réformiste et combatif. En fait, c'est notre leitmotiv, mais c'est aussi le vœux le plus cher que je peux, collectivement, nous souhaiter.

Alain Gergaud
Secrétaire Général

URBAIN

Grève dans les transports urbains de Quimper, la situation s'enlise !



Face au manque de respect de l'entreprise vis-à-vis des engagements pris par l'Autorité Organisatrice, l'UNSA a lancé une grève chaque week-end du mois de décembre pour dénoncer le manque d'effectif et réclamer une prime pour pallier la forte dégradation des conditions de travail.

Devant l'intransigeance d'un directeur, sourd aux attentes de ses salariés et aux propositions de l'agglomération, l'UNSA a dû déposer un nouveau préavis de grève du 9 janvier jusqu'au ... 31 décembre 2012.

RATP : LA PRIVATISATION SERAIT-ELLE DÉJÀ EN MARCHÉ ?

POUR L'UNSA LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN EN RÉGION ÎLE DE FRANCE NE DOIT PAS SE FAIRE AU DÉTRIMENT DU STATUT DU PERSONNEL DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE RATP, VOIRE OCCASIONNER LA MISE EN OEUVRE DE PLANS SOCIAUX POUR SES AGENTS !



C'est le risque qui se précise dans le cadre des futures mises en exploitation des deux lignes de bus dénommées TZen, la dénomination du réseau de bus à haut niveau de service en site propre, voulue par le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF).

Deux des lignes TZen (3 et 5) reprennent des itinéraires de lignes RATP actuelles que celles-ci doivent pouvoir normalement exploiter au moins jusqu'en 2024.

Or, le STIF envisage unilatéralement de mettre ces lignes en appel d'offre. Cela reviendrait à une privatisation de lignes de l'entreprise publique RATP. En fait, l'ouverture à la concurrence des lignes d'autobus RATP remettrait en cause son caractère d'entreprise publique, intégrée et multimodale. Cela se ferait inévitablement au détriment de l'efficacité globale du transport public mais aussi du service rendu aux usagers.

Cette situation est d'autant plus précoc-

cupante que dans le cadre de la mise en place des lignes de tramways et des prolongements de lignes de métro, ce sera la moitié des lignes de la RATP à être impactée et restructurée. Environ 150 lignes seront concernées, soit 40% du réseau de surface dont les postes risquent de disparaître dans les 3 à 4 prochaines années. Des dépôts entiers comme Saint-Denis ou Charlebourg pourraient être rayés de la carte !

L'UNSA RATP s'est adressée aux décideurs politiques concernés et plus particulièrement aux administrateurs du STIF afin que l'exploitation par la RATP du TZen 3 et du TZen 5 soit inscrite dans le contrat STIF-RATP en cours de négociation et dont l'entrée en vigueur est prévue en 2012. Pour appuyer ses revendications, le 7 décembre, l'UNSA avec l'intersyndicale a mobilisé les agents de la RATP pour venir exprimer leur inquiétude devant le STIF ■

AÉRIEN

DGAC : PROGRESSION DE L'UNSA

Les élections professionnelles à la Direction Générale de l'Aviation Civile ont vu l'UNSA progresser de la 5^{ème} à la 2^{ème} place. Aujourd'hui, l'UNSA est la deuxième organisation syndicale avec 21% des voix, soit 10 points en plus par rapport aux élections de 2008 (9,3%). Ceci a été possible par une campagne axée sur un syndicalisme réformiste, combatif et professionnel. Toutes les composantes de l'UNSA ont progressé

dans leur CAP de corps. L'UTCAC renforce sa place de 1^{er} syndicat chez les TSEEAC à 43,4 %. L'UNSA-IESSA progresse de 2 points pour atteindre 41,5 % chez les IESSA. L'UNSA-ICNA se présentait pour la première fois et se place directement 3^{ème} du corps des Ingénieurs du Contrôle de la



Navigation Aérienne avec 22%. L'UNSA devient ainsi une composante syndicale incontournable dans le paysage de la DGAC ■

LORRAINE

LE 21 OCTOBRE, L'UNSA CHEMINOTS DE LORRAINE A ORGANISÉ UNE RÉUNION AVEC LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX DE LA FAT/UNSA AFIN D'ÉCHANGER SUR LES PROBLÉMATIQUES TRANSPORTS RÉGIONAUX.

Il apparaît notamment que Kéolis du groupe SNCF est particulièrement implanté sur le territoire. Il devient nécessaire de créer une synergie car les salariés du transport ont une communauté d'intérêt, particulièrement le groupe SNCF qui prend de plus en plus d'importance. De nombreux besoins se sont fait ressentir et l'UNSA Cheminots propose de mutualiser les moyens comme par exemple le soutien juridique, un local pour se réunir ou dispenser des formations syndicales ■



EUROPE

PRÉPARER, DANS LES TRANSPORTS, L'ADAPTATION DE L'EUROPE À L'ÉVOLUTION DU CLIMAT



militants syndicaux, d'expliquer clairement des problématiques scientifiques, techniques et politiques complexes.

L'adaptation au changement climatique doit pouvoir générer de nouveaux emplois qui relanceront l'économie européenne. Pour la FAT/UNSA, ces emplois devront être créés dans le secteur public. Les gouvernements pourront ainsi garantir un recyclage adéquat et

un nouvel emploi à ceux qui viendraient à perdre le leur.

Les syndicats européens mènent actuellement campagne pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la création de 13 millions d'emplois nouveaux. Il ne sera pas facile à faire passer dans l'actuelle Europe libérale, mais la crise peut en être l'occasion.

Pour la FAT/UNSA, ce rapport contient des visions ambitieuses pouvant paraître naïves tant elles sont anticonformistes. Les enjeux du changement climatique sont énormes. Les salariés, mais aussi les industriels sont amenés à modifier rapidement leur mode d'utilisation de l'énergie, omniprésent dans toute l'économie de notre société.

Tous les syndicats européens sont déterminés à lutter contre le réchauffement climatique et à anticiper ses effets sur nos différents modes de transport ■

Dans les prochains mois, Transunion va réunir plus de 500 participants, dont la FAT/UNSA. Ce projet est financé par l'Union Européenne, à travers l'organisation de quatre séminaires et quatre conférences. L'objectif est de relever les défis du changement climatique à venir. L'Union Européenne tient à y associer les femmes et les jeunes travailleurs, à travers leurs organisations syndicales. Ce projet vise à préparer, dans les transports, l'adaptation de l'Europe à l'évolution du climat. Il a été élaboré par la Fédération européenne des transports (ETF).

La première conférence a eu lieu à Madrid le 5 mai dernier. Le 3 novembre s'est tenue la conférence « climat », qui a examiné le projet de Jonathan Neale, présenté par les syndicats anglais. Ce rapport examine les implications du changement climatique sur l'avenir des travailleurs dans les transports. Il convient donc, pour les

ILE-DE-FRANCE

Le 14 octobre, les militants des transports UNSA se sont réunis au siège de la fédération. Les résultats électoraux de l'UNSA dans les transports sont remarquables en Ile-de-France, néanmoins il apparaît que le temps de travail des uns à côté des autres, sans se concerter, est révolu. Sur des sujets de société comme, par exemple, le « Grand Paris », le « Développement du Fret en Ile-de-France » ou « l'avenir d'Orly » les pouvoirs publics ont besoin d'entendre l'UNSA avec un projet cohérent d'ensemble. Certains thèmes tels que l'insécurité du secteur voyageurs dans les transports publics doivent être traités de façon multimodale. L'évolution structurelle des entreprises comme la SNCF, RFF et la RATP est plus ou moins liée. Il en ressort un besoin de mutualisation et de coordination régionale nécessaire, même si ce n'est que pour mettre en avant les points de convergence et acter des intérêts divergents. Les structures territoriales et le CESER sont également en attente d'une cohésion régionale ■

AGRESSION D'UN CONSEILLER DU SALARIÉ LORS D'UN ENTRETIEN PRÉALABLE DE LICENCIEMENT

Le 16 février, Anthony Renaud, Conseiller du salarié dans l'Oise, est appelé pour intervenir dans une entreprise de transport pour assister un salarié dans le cadre d'un entretien préalable de licenciement. L'employeur refusant la présence même d'un syndicat dans sa société a sauvagement agressé à coup de poing au visage notre représentant UNSA.

Il a fallu l'intervention de la gendarmerie pour constater les commotions et le Samu pour emmener notre camarade à l'hôpi-

tal de Creil. Un arrêt maladie de 5 jours ITT lui a été prescrit. Anthony a déposé plainte et le salarié présent, témoin de la scène, a corroboré les faits. Malgré l'évidence, l'employeur agresseur a continué à nier ses actes devant les gendarmes, le procureur et à l'audience au tribunal, le 16 septembre dernier.

Mal lui en a pris, il a écopé de 3 mois de prison avec sursis, 500 € d'article 700, 228 € de compensation de perte de salaire, 500 € de préjudice moral et 200 € de préjudice physique. Ce n'est que justice !

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ SYNDICAL

Depuis la loi du 20 août 2008, chacun aura compris l'importance pour les organisations syndicales de présenter des candidats afin de recueillir le nombre de voix nécessaire pour pouvoir désigner un délégué syndical et également être considéré comme représentatif.

En pratique, c'est souvent le délégué syndical qui prend en charge l'élaboration d'une liste syndicale, en vue de la présentation de celle-ci au premier tour des élections.

La Cour de cassation vient de réaffirmer clairement que le délégué syndical ne peut présenter de liste de candidats, au nom de son syndicat, que s'il a expressément reçu mandat à cette fin. Sa qualité de délégué syndical ne



permet pas à ce dernier de disposer d'un mandat général, qui l'habilite à déposer une liste.

Il est donc nécessaire de détenir ce mandat de son syndicat et d'être en mesure de pouvoir le présenter, notamment si le juge est saisi pour se prononcer sur la régularité de la candidature du délégué aux élections.

Cass. Soc. 15 juin 2011
n° 10.25282 FS-PB

**Abonnez-vous gratuitement à la newsletter hebdomadaire de l'UNSA.
Sur la page d'accueil du site de l'UNSA voir « inscription
aux lettres d'informations »**

Site Internet : www.fat-uns.org

FORMATION

Comité d'entreprise

- du lundi 4
au vendredi 8 juin 2012
- du lundi 3
au vendredi 7 décembre 2012
Participation partielle possible :
2 ou 3 premiers jours ou 2 derniers jours

CHSCT 5 jours

- du lundi 16
au vendredi 20 janvier 2012
- du lundi 24
au vendredi 28 septembre 2012
Participation partielle possible :
3 jours

QUELQUES RÉSULTATS ÉLECTORAUX

Les élections professionnelles ont eu lieu :

- le 8 septembre 2011 dans l'établissement TFE Paris (91), entreprise de transport routier de 244 salariés. L'UNSA est représentative avec 11% des voix.
- le 30 septembre dans l'entreprise Lufthansa (transport aérien) de 285 salariés. L'UNSA reste majoritaire avec 54,02% des voix en emportant 4 sièges sur 5 au Comité d'entreprise.
- le 4 octobre dans les transports urbains de ST-Quentin (02) l'UNSA présente pour la première fois emporte des voix et 1 siège au CE.
- le 20 octobre dans l'entreprise d'assistance aéroportuaire (165 salariés) «Paris Customers Assistance», l'UNSA arrive en tête avec 57,14% des voix emportant 5 sièges au CE.
- le 17 novembre, Passagers Pôle Services (220 salariés) à Roissy CDG, l'UNSA emporte 1 siège au CE avec 14% des voix.
- le 24 novembre, à Eurostar (320 salariés) l'UNSA arrive en tête avec 33,6% des voix et 2 sièges CE
- le 30 novembre, dans la société des Cars Meunier (78 salariés) à Sedan, l'UNSA, présente pour la première fois, emporte 2 sièges au CE sur 3 avec 44,61% des voix.
- Le 1^{er} décembre dans l'entreprise de transport routier GTLE (69) l'UNSA emporte 2 sièges au CE avec 22,72% des voix ■